

P.V. n°2 - 6 octobre2020

Présent(e)s: Mmes Christiane EBY, Laurence LEMARCHAND, Mathilde METZ, Patricia PETER, Manon GASULLA

MM. Alain KLEIN, Eric KOBLER, Armand KOST, Denis OEHLER, Yann MONTAGNE

Invité: Arnaud RIESCH

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau, à savoir Manon GASULLA et Patricia PETER. Il précise qu'Arnaud RIETSCH sera également systématiquement invité aux réunions, en sa qualité de Directeur du Basket Center.

L'ordre du jour est traité comme suit :

Approbation des PV

- PV N°3 du 07/09/2020 Approuvé à l'unanimité
- PV N°4 du 14/09/2020 Approuvé à l'unanimité
- BOI N°5 du 21/09/2020 Approuvé à l'unanimité
- BOI N°6 du 29/09/2020 Approuvé à l'unanimité
- BOI N°7 du 05/10/2020 Approuvé à l'unanimité

2. Finalisation de l'organigramme

- L'organigramme du nouveau Comité Directeur est disponible en cliquant ici.
- Est défini lors de la réunion de Bureau que les **présidences des** commissions « Basket Loisir » et « Basket Santé » seront proposées au prochain Bureau pour validation par le Comité Directeur le mercredi 18 novembre 2020.



Démarrage de la saison 3.

Yann MONTAGNE, responsable du Pôle Technique et Officiels, fait un point concernant les **Opens Jeunes**. Le bilan provisoire dressé est globalement positif. Les jeunes sont heureux de retrouver les terrains. Cependant, le timing est estimé trop long, certains Opens prennent du retard. Il est donc proposé de diminuer le temps de jeu des matchs d'une minute par période soit 4 x 4 minutes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres du

La Commission Compétition Jeunes contactera les clubs demain mercredi 07 octobre – afin de transmettre les nouvelles directives.

Les deux prochains week-ends sont encore consacrés aux Opens pour les catégories UII - UI3 et UI5 avant le début des championnats.

Concernant le point arbitrage sur les Opens, il est à noter que 6 arbitres ne se sont pas rendus sur les tournois.

Un questionnaire sera adressé aux clubs afin de dresser le bilan général des Opens Jeunes.

Alain KLEIN, responsable du Pôle Compétitions, nous informe, concernant le Championnat Séniors qu'une dizaine de rencontres sont reportées à cause du COVID-19.

Pour l'instant, 7 équipes seniors ont déclaré forfait général.

Il est rappelé que concernant les souhaits des clubs concernant les premiers week-ends domicile / extérieur, 82% des demandes ont été satisfaites.

Le Bureau Fédéral a établi un protocole concernant les demandes de report dans le cadre de la COVID-19. Vous trouverez ces informations via le lien suivant.

Tous les clubs doivent déclarer une liste de 7 joueurs « majeurs » pour chacune de leurs équipes auprès de la Commission des Compétitions de la structure organisatrice. Un joueur « majeur » est défini comme un joueur qualifié, cadre de l'équipe, étant amené à disputer la majorité des rencontres de l'équipe, et pouvant constituer en particulier le 5 de départ.









Cette liste devra obligatoirement être transmise avant le 30 septembre. Cette première liste sera figée jusqu'au 18/10 inclus, et pourra être modifiée une seule fois à compter du 19 octobre sur demande du club.

Vous pouvez retrouver le formulaire via les liens suivants :

- FORMULAIRE 7 JOUEURS MAJEURS SENIORS
- FORMULAIRE 7 JOUEURS MAJEURS JEUNES

Un report de rencontre ne sera accepté qu'à partir d'un total de 3 cas de COVID-19 positifs avérés et/ou cas contact nécessitant un isolement, validés par l'ARS au sein de la liste des joueurs «majeurs».

Pour la demande de report, le club doit adresser un mail au Comité via l'adresse mail gsd@basket67.fr. Il doit ensuite adresser les justificatifs tests positifs, justificatifs ARS...) au médecin référent via l'adresse mail n.sarbacher@basket67.fr.

- Yann MONTAGNE dresse un bilan de l'arbitrage en ce lancement de saison. Les rentrées se sont bien passées et les retours de matchs sont rares.
- Concernant les licences, Eric KOBLER rappelle que comme déjà évoqué dans le BOI, le Comité a procédé à la déqualification des licences de juillet et d'aout pour lesquelles les clubs n'avaient pas fourni de correctifs. Jusqu'à transmission de documents conformes, les licenciés ne peuvent participer à aucune rencontre ni exercer aucune fonction.

Le Comité va déqualifier cette semaine les licences validées par les clubs jusqu'au 15/09/2020 et toujours en attente de correction.

Il est rappelé que dès que le club a validé dans FBI la demande de licence, le (la) joueur (euse) est qualifié(e) et peut donc jouer sous la responsabilité du club et sous réserve des contrôles par le Comité. Il (elle) devra cependant présenter aux officiels un justificatif d'identité.

Concernant toutes questions liées à la qualification d'un(e) licencié(e) de dernière minute, nous ne pourrons répondre aux sollicitations des clubs que jusqu'au vendredi midi.









4. Actualités des pôles

- Concernant le **Pôle Gestion Financière**, une étude comparative va être effectuée sur les **tarifs pratiqués par les Comités** pour les licences.
- Yann MONTAGNE confirme aux membres du Bureau que le Camp Remiremont aura bien lieu compte tenu des 7 inscriptions enregistrés pour les arbitres et 36 pour les joueurs.
- Armand KOST soulève des difficultés de réception de listes de brûlage et personnalisation. A défaut de réception de celles-ci, les matchs seront perdus par pénalité.
- Patricia PETER fait un point concernant le 3x3, les inscriptions au championnat 3x3 se terminent le 11 octobre. La première journée sera commune le mercredi 04 novembre.
- Concernant les services civiques, Eric KOBLER, informe les membres du Bureau que les candidatures ont été ouvertes aux clubs. Compte tenu de l'ordre du jour chargé, une consultation à distance des membres du Bureau sera prochainement réalisée pour pouvoir donner suite aux candidatures déjà réceptionnées.
- Christiane EBY, Présidente de la Commission Qualification, transmet les chiffres concernant les licences. A ce jour I I 519 licences sont validées par le Comité soit une baisse de 6,8% par rapport à la saison passée.
- ✓ Le prochain **Bureau** aura lieu **le mardi 03 novembre 2020** à la Maison des Sports à 19h00.
- ✓ Le prochain Comité Directeur aura lieu le mercredi 18 novembre 2020
 à 19h30. Le lieu est encore à définir.

Pour rappel : tout club souhaitant accueillir le Comité pour un Comité Directeur au sein de sa structure est prié de poser candidature à secretariat@basket67.fr.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h30** en remerciant les membres présents.

Le Secrétaire Général,

Eric KOBLER

Le Président,

Denis OEHLER











